



Membre du SWISS
SAILING
Association des Clubs
de Voile du Léman

Case postale 265
CH-1110 Morges 1
Tél. (021) 811.55.22
Fax (021) 811.55.23
E-mail : mail@cnmorges.ch

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE
GENERALE DE PRINTEMPS

Jeudi 3 Mars 2016, 20h
Club Nautique Morgien

Le président remercie Yves Gausson, président du CNM, de nous d'accueillir dans le Club Nautique Morgien qui fêtera son 100^{ème} anniversaire en 2016. Bravo le CNM !

Le président salue les invités, François Schuchter Vice-président de Swiss Sailing et son secrétaire général Jean-Claude Rey ainsi que l'adjudant Cornu du Pocama.

Patrick Hugenin, Alex Schneider, Vincent Hagin de la FSV et Jean-Luc Dreyer, président de la FVLJ, n'ont malheureusement pas pu se joindre à nous.

Pour le comité, Ambroise c'est fourvoyé avec les dates et s'excuse pour son absence, surtout à l'heure des décomptes que je vais donc tenter de vous déchiffrer... Jean-Baptiste Zwibel est également absent.

Nous entamons l'ordre du jour figurant sur la convocation par courrier électronique du 14 Fev 2016, qui a été complété selon la demande des clubs et séries :

1.- ACCUEIL ET SIGNATURE LISTE DE PRÉSENCES

Effectifs	33 Clubs	12 Séries	
Excusés	7 Clubs	3 Séries	
Présents ou représentés	14 Clubs	4 Séries	soit 40%
MIA	12 Clubs	5 Séries	

2.- APPROBATION DU PV DE L'AG d'AUTOMNE (5 Nov 2015)

Le lien du PV a été transmis avec la convocation de cette AG.

La parole n'étant pas demandée, le PV est adopté.

3. - RAPPORT DU PRÉSIDENT

Yorick Klipfel

Donateur, Mécène ou Philantrope ? Tel est la question.

Les faits sont établis, le monde de la voile se réduit de 6% par année (données World Sailing). Ainsi, de 1988 à 2004, les membres de US Sailing a diminué de 6.7 à 2.6 M. Pire, dans certains pays émergents comme la Chine ou l'Inde, la voile, même en tant que hobby, n'est même pas envisagée ou restreinte à une infime minorité dédaignée par une population avide de motorisation : la culture de la voile n'existe pas.

Il faut aussi admettre que la très grande majorité des navigateurs ne sont pas concernés par la régates et, en réalité, une part non négligeable de ces plaisanciers sont mêmes allergiques à toute forme de compétition. Ainsi, les régatiers ne représentent qu'une fraction de l'activité vélique, alors que l'essentiel de l'effort de la fédération leur est dédié, à juste titre, par son mandat supérieur de la promotion du sport. En négligeant les plaisanciers, la fédération passe malheureusement à côté d'un gros effectif qui est portant à sa portée. Un groupe pour lequel la voile n'est pas nécessairement d'être meilleur que le gars sous le vent mais qui est surtout perçu comme un moyen de rendre l'individu meilleur, en maîtrisant son destrier sous toutes les allures et en traversant les éléments et embuches, en bon marin.

On peut se poser aussi la question pourquoi les baby-boomers adorent, encore et toujours, la voile 50-60 ans après avoir attrapé le virus, contrairement à leurs petits enfants. Serait-ce parce qu'avant la voile était un *modus vivendi* : on naviguait pour le plaisir, on lisait la voile, on rêvait d'aventures, on piaffait d'impatience avant de partir pour le weekend; c'était culturel, social. Au cours du temps, cette passion est passé à un statut de sport olympique, en soi pas un problème, mais avec des contraintes et des exigences modernes : si on ne peut pas battre Ben Ainslie à 15 ans, on passe à autre chose... Certains soutiendraient donc que la voile a été tuée par la compétition.

A un moment critique pour notre fédération, tenaillée entre le manque de fonds pour accomplir sa mission et le nombre de membres qui diminue, on pourrait envisager une stratégie pour intéresser néanmoins ces plaisanciers à participer à la vie de la fédération tout en respectant leurs convictions. Pas nécessairement les amener à intégrer les clubs mais peut-être en les invitant à se considérer comme Mécènes, Philanthropes ou Donateurs de la FSV, avec pour seule ambition que nos jeunes et moins jeunes régatiers deviennent un jour des plaisanciers et perdureront notre passion commune. Message subliminal destiné au CCS, dont les membres pourraient contribuer un peu plus à SwS...

Message aussi pour tous les membres des clubs qui devraient aussi considérer une fameuse citation, certes un peu adapté au contexte (italique) :

"My fellow Sailors, ask not what your Club can do for you, ask what you can do for your Club". John F. Kennedy, 20 Janvier 1961.

Donateur, Mécène ou Philantrope ? That is the question.

Pour ma part, j'opte pour Philanthrope.

4.- COMMUNICATION SWISS SAILING

François Schuchter / Jean-Claude Rey

- Statut sur la réforme de la fédération (voir présentation annexée)
- Situation SST / sélections
- Information sur le réunion mid-year de World Sailing qui se tiendra fin Mai à Lausanne

5.- COMMUNICATIONS DU DÉLÉGUÉ DE FRANCE

Jean-Baptiste Zwibel excusé

RAS...

6.- COMMUNICATIONS DE LA COMMISSION DE LA FORMATION

Nico Stefan

Les cours sont affichés sur le site de l'ACVL et SwS.

<http://acvl.ch/Cours-pour-officiels-2016.html>

<http://www.swiss-sailing.ch/fr/direction/departement-regates/formation/>

- Cours Freg

Pas d'information sur Freg.

Francois Schuchter et Hubert Tfelser présentent le Manage2Sail mais n'ont pas encore eu suffisamment de temps d'évaluation pour en faire un bilan. Francois aide à la traduction du mode d'emploi. M2S devra être interfacée avec SRS. Plus de nouvelles cet Automne.

7.- COMMUNICATIONS DE LA COMMISSION DES JUNIORS

Thierry Verhulst (CNP, Commission Junior ACVL)

Thierry présente les activités prévues en 2016. Voir présentation annexée.

8.- Calendrier

Yorick Klipfel

Le président ne ré-explique plus les fonctionnalités du calendrier Fast Forward, qui pourrait être remplacé par M2S.

9.- RELATIONS PUBLIQUES & SPONSORING

Elio Civitillo

- Réponse de P. Leuba, concernant la loi Vaudoise sur l'éducation Physique, Juin 2016, Art 10 en particulier
- Postulat déposé par Mme F. Cantone (entre-autres demandes, des restrictions pour la navigation de plaisance ou l'application de la loi du Marchepied), information à diffuser

10.- COMMUNICATIONS DE LA COMMISSION TECHNIQUE

Yorick Klipfel

Voir présentation annexée.

- SRS (Règlement d'Application, Racing Rule)

Rappel, lors de sa séance d'Automne 2015, l'Assemblée Générale de l'ACVL a décidé de reconduire le système A (4 groupes en temps compensé + TCFX) pour les régates du calendrier 2016.

Proposition de regroupement des classes. Les poules devraient être séparées dès qu'une poule atteint la racine carrée des inscrits, une valeur indicative qui peut être adaptée par l'organisateur.

- SRS (Rating Rule, V2016)

Peu de changements à signaler pour SRS :

- Une légère adaptation des coefficients d'hélices permet aux lourds croiseurs de rattraper un peu leur handicap.

- Bilan SRS Roll-out

835 bateaux actifs ce qui représente une activité stable. Les rétributions aux régions permettent de dégager environ 12'000 CHF pour soutenir les mouvements juniors régionaux.

- SRS Challenge BOM

Le Challenge ACVL - SRS du Bol d'Or Mirabaud 2015, récompensant le classement monocoque en temps compensé toutes classes confondues, a été remporté par le Luthi 33 «Ardizio» skipé par Dominique Wavre.

Le Challenge sera remis en jeu en 2016 et la planche de prix complétée par des chèques en espèces de 500.- au 10^{ème}, 20^{ème} et 30^{ème} du classement. Pour rappel, tous les bateaux jautés SRS sont considérés pour le classement yc les TCFX.

- Multicoques

L'AM3 / Races collaborent pour développer les régates à plusieurs coques. Les nouvelles plateformes recommandées par SwS sont présentées ainsi que le calendrier des régates.

A ce jour, les bateaux suivants sont recommandés par la FSV et l'ACVL et peuvent donc prétendre à des demandes de subsides :

- Tous les bateaux de série Olympique
 - 470 - Dériveur biplace hommes
 - Laser - Dériveur monoplace hommes/femmes
 - RS:X - Planche à voile hommes/femmes
 - Nacra 17
- Nacra 15
- Nacra F16

10.- RAPPORT DU TRESORIER

Ambroise Johnson, voir présentation annexée .

L'année 2015 a été marquée par plusieurs événements expliquant un déficit de près de 32 KCHF:

1. la demande de subsides au Canton de Genève n'a pas été faite, privant l'ACVL d'une rentrée de près de 10'000.-
2. l'ACVL a accordé un don exceptionnel de 10'000.- au CNV pour l'organisation du championnat du monde de match race juniors
3. Il y a eu plus d'entraînements juniors qui ont coûté beaucoup plus cher (100 % d'augmentation !), aucun budget et programme n'ont été présentés.
4. Pour alléger la perte, des passifs transitoires 2012 pour 6'500.- ont été annulés (autocollants et parts non réclamées de SRS) et des investissements reportés (développement d'une App pour la jauge) sur décision du comité.

Les recettes des cotisations des clubs et des séries ainsi que le revenu de la jauge sont restés stables. Les dépenses de l'ACVL et les autres dépenses du groupe juniors sont restés dans la norme.

Les finances de l'ACVL restent néanmoins saines pour l'instant car le disponible reste conséquent (198 KCHF). Toutefois un contrôle plus strict des entraînements et des camps des juniors doit être fait pour qu'un budget puisse être respecté et que le rapport nombre de participants/coût soit minimisé.

Le trésorier propose qu'un fond de réserve de 15'000.- soit prévu pour le remplacement d'un canot pneumatique.

Par simplification et limitation des frais, 2 comptes UBS du groupe juniors ont été soldés.

Une longue discussion sur le poste 7010 « Frais d'entraînement », point 3 ci-dessus. L'AG a compris la difficulté de maîtriser les coûts en tenant compte du fait que Thierry reprenait la fonction à la volée de Dominique, avec un règlement CRP qui n'avait jamais été testé auparavant et dont on a compris la perversité que vers le mois de Juin.

Le reproche est de ne pas avoir tiré la prise plus rapidement pour éviter un dépassement massif de cette position. Sur quoi, le président répondit que le compte junior a été « gonflé » par presque 10 ans de bénéfices ininterrompus et qu'il avait été demandé à moult reprises de ne pas thésauriser sur les juniors et de consommer ce qui était disponible. L'introduction du règlement CRP en 2015 devait permettre d'évaluer comment le tout allait se comporter et ce qui allait en ressortir. On s'est plantés...

La conclusion est qu'il faut adapter le règlement (<http://acvl.ch/Financement-des-activites.html>) afin d'avoir des règles claires et surtout pérennes.

11.- RAPPORT DES CONTROLEURS

Luc Chapuis (CVL) et Alain Barraud (CNP, reporteur)

Le rapport est disponible chez le trésorier.

Les comptes sont approuvés par l'AG, moins 2 abstentions.

12.- BUDGET 2016

Ambroise Johnson, voir présentation annexée

Budget accepté sans commentaires particuliers.

13.- DIVERS ET PROPOSITIONS INDIVIDUELLES

- Site de l'ACVL

Le site de l'ACVL, développé par Dominique, commence à montrer le poids des ans. Le comité va discuter d'une refonte du site.

- Lieu et date des prochaines Assemblées Générales

Jeudi 3 Novembre 2016 à 20h (MDL)

Jeudi 2 Mars 2017 à 20h (CNM ou CGN - rénovation de l'Italie)

Aucune autre proposition individuelle n'est parvenue au secrétariat. La parole n'étant plus demandée, le Président invite l'assemblée à un apéritif au restaurant du CNM.

BONNE SAISON VELIQUE
